

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (FDE)

Le FDE vise à soutenir, sous forme de **contributions non remboursables**, les promoteurs et les entreprises de la MRC de Rivière-du-Loup, dans un objectif de maintien et de création d'emplois durables. Une politique d'investissement complète guide les interventions des conseillers du CLD.

Le projet doit :

- provenir de secteurs d'activités priorités;
- démontrer un potentiel de marché, rentabilité et de développement;
- créer ou maintenir des emplois;
- avoir l'apport de capitaux provenant d'autres sources, notamment l'implication minimale d'une institution financière et la mise de fonds des promoteurs.

Les promoteurs doivent avoir de l'expertise dans le domaine d'activité et démontrer des aptitudes en gestion, ainsi que des qualités personnelles et entrepreneuriales favorables.

Plus spécifiquement, le FDE vise :

## Le démarrage d'une entreprise

Accompagner les promoteurs au démarrage d'une entreprise dans le but premier d'augmenter le nombre de nouveaux entrepreneurs individuels et collectifs.

## L'acquisition/relève d'entreprise

Accompagner les promoteurs pour acquérir ou assurer la relève d'une entreprise.

## Les besoins d'études et d'expertise professionnelle

Accompagner les promoteurs et les entreprises dont les projets apportent une diversification de l'économie et ont besoin d'une analyse particulière. Étude d'opportunités, de faisabilité, de marché, mise au point de prototype et de procédé ou processus.

## La commercialisation d'une entreprise

Accompagner, dans le cadre d'une démarche structurée, une entreprise dans ses besoins de commercialisation extrarégionale.

## La consolidation d'une entreprise (Note 1)

Accompagner une entreprise dont la survie peut être menacée à court terme, mais qui présente des perspectives de rentabilité.

## La formation en gestion d'entreprise (Note 1)

Accompagner le promoteur dans ses besoins de formation en gestion de son entreprise dans le but d'en assurer son développement.

## Aide financière proposée

L'aide financière pouvant être accordée varie en fonction des besoins mais aussi de la qualité du projet.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter un conseiller du CLD.

646, rue Lafontaine, bureau 201  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 3C8  
418 862-1823

[infos@cldrdl.com](mailto:infos@cldrdl.com)  
[www.riviereduloup.ca/cld](http://www.riviereduloup.ca/cld)

*Note 1 : Pour l'entreprise qui a un prêt actif ou qui a déjà bénéficié, il y a moins de deux (2) ans, d'une aide financière non remboursable du CLD incluant la mesure Soutien au travail autonome.*